

## Groupe 30 000

### Mobilisation collective pour développer un vignoble économiquement, écologiquement et socialement durable

Ce groupe caractérise la renaissance d'un vignoble abandonnée il y a plusieurs décennies. Couvrant un vaste territoire (Sud Corrèze et Haute-Vienne), il fédère tous les producteurs de l'ancienne région Limousin (IGP « Pays de Brive » et « Haute Vienne », AOC « Corrèze », les vins hors SIQO). Sa particularité est d'être constituée d'exploitations en polyactivité et de petite taille. Le collectif est sensible au développement durable et demandeur de techniques respectueuses de l'Homme et de l'environnement.

Sur ce territoire, les enjeux des viticulteurs sont économiques (dégager un revenu et des emplois), identitaires (renaissance du vignoble corrézien) et sociaux (intégration des cultures au paysage, prise en compte des activités de loisirs qui y sont pratiquées).



### Description du projet

Le groupe souhaite repenser la culture de la vigne en place ou en replantation en utilisant au maximum les fonctionnalités offertes par la nature. Afin de combiner réussite technique et économique tout en préservant l'Homme et son cadre de vie, les viticulteurs ont choisi de s'inspirer de travaux déjà existant.

Plusieurs leviers d'interventions sont identifiés pour répondre aux diverses préoccupations du groupe :

- L'observation et la reconnaissance des symptômes pour mieux anticiper et décider de sa stratégie de protection
- La réduction des IFT (utilisation des OAD, utilisation de produits à profil moins toxique, utilisation de produits de biocontrôle)
- L'entretien du sol (réduction de l'utilisation de désherbants chimiques, mise en place de couverts végétaux)
- La mise en place de mesures prophylactiques au vignoble (réguler les bioagresseurs avec leurs auxiliaires)
- Le maintien d'un paysage « patrimoine » (prise en compte de la flore locale et de son entretien, intégration des parcelles au paysage, image positive, renforcer le lien identitaire au territoire)



**Nombre de viti :** 11

**Structure porteuse de la demande :**

Chambre Agriculture de la Corrèze

**Principale orientation de production :** Viticulture

**Thématiques au cœur de projet :**

Réduction des IFT  
Préservation des sols  
Biodiversité naturelle

**Structure d'accompagnement :**

Chambre d'Agriculture de la Corrèze

**Partenaires engagés :**

Fédération des vins de la Corrèze  
Cave viticole de Branceilles  
Syndicat du Vin Paillé

**Date de reconnaissance du projet :** Fin 2017

**Durée du projet :** 3 ans

**Territoire concerné :**  
Sud Corrèze et Haute-Vienne

**Organisme de développement agricole chargé de la capitalisation des résultats :** Chambre d'Agriculture de la Corrèze